

## Réunion du Conseil Municipal du 20 mai 2021

Le vingt du mois de mai deux mil vingt-et-un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie adjoints, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, FAJWISIEWICZ Olivier, GRANGE Lorène, SESSIECQ Philippe, CHIRAT Michelle, GERARD Christophe

Absents excusés : Edouard PONCET donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Dominique DUBOIS donne pouvoir à Mireille PALMIER, Fabienne ETAIX donne pouvoir à Fabien MARTINON, David BEFORT donne pouvoir à Fabien MARTINON

Secrétaire de séance : Mireille PALMIER

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

### **CONVENTION DE PASSAGE MARJOLLET – Délibération 2105001**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la servitude de passage au lieu-dit « Le Grand Moulin » qui concerne la parcelle D 005 appartenant à Monsieur Marjollet Jean-Charles. Un acte administratif sera établi avec publicité foncière.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE POUILLY LES FEURS - Délibérations 2105002**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le devis du SIEL pour le remplacement de l'éclairage public route de Pouilly-lès-Feurs. Le taux de participation du SIEL est passé de 29 % à 40% (plan de relance 2021-2022), d'où un montant à la charge de la commune à 14 421,60 € (au lieu de 19108 €)

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE RENTREE 2021 - Délibérations 2105003**

Vu la demande de l'Inspecteur d'Académie,

Vu l'accord du conseil d'école en date du 5 mai 2021,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire pour 3 ans la semaine de 4 jours avec les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **TARIFS CONCESSION CIMETIERE - Délibération 2105004**

Monsieur le Maire propose de revaloriser les tarifs des concessions funéraires qui n'ont pas été augmentés depuis 2012.

Il propose de fixer les tarifs suivants, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

- Concessions trentenaires :  
Petite tombe (2.5 m2) : 150 € soit 60€/m2  
Grande tombe (5 m2) : 300 € soit 60€/m2
- Concessions cinquantenaires :  
Petite tombe (2.5 m2) : 225 € soit 90€/m2  
Grande tombe (5 m2) : 450 € soit 90€/m2
- Cavurnes (pour rappel, pas de changement de tarif) :  
15 ans : 330 €  
30 ans : 450 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

- Après la délibération relative aux tarifs des concessions dans le cimetière actuel, Monsieur le Maire présente le plan d'aménagement du futur cimetière.

**REPRISE CONCESSION EN ETAT D'ABANDON - Délibération 2105005**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la reprise de la concession numéro 175 au nom de VADOS-PASCALON en état d'abandon.

Il sera procédé à l'exhumation des restes mortels des personnes inhumées pour réinhumation dans l'ossuaire.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONVENTION DE DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE - Délibération 2105006**

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la Préfecture de la Loire pour la transmission des arrêtés d'urbanisme et marchés publics. Tous les actes soumis au contrôle de la légalité seront donc transmis par voie électronique.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (OUVRIER POLYVALENT) - Délibération 2105007**

Monsieur le Maire propose de recruter Louison PATORET, agent technique en contrat unique d'insertion pour l'entretien des espaces verts, stations de traitement des eaux usées et bâtiments, à temps non complet à raison de 20 heures par semaine du 26 mai 2021 au 25 février 2022.

Monsieur PATORET effectue actuellement 15 heures hebdomadaires à la commune de Cléppé.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

*Arrivée de Dominique Dubois à 21h47*

### **RATIONS PROMUS PROMOUVABLES - Délibération 2105008**

Les lignes directrices de gestion doivent être présentées au Comité Technique intercommunal du Centre de gestion de la Loire. A ce titre, il convient de fixer le taux des promus promouvables. Monsieur le Maire propose de fixer ce taux à 100 % pour l'ensemble des grades de la collectivité. Même si le taux est de 100 %, la collectivité reste libre de créer un poste et nommer ou non un agent.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **RAPPORT 2020 PRIX ET QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE - Délibération 2105009**

Selon l'article L 1411-13 du CGCT, Monsieur le Maire présente au conseil municipal, les détails techniques et financiers du rapport 2020 du SIEMLY sur le prix et la qualité de l'eau potable. Il propose à l'assemblée d'approuver ce rapport.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES**

La liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2022 doit être établie en procédant au tirage au sort de 3 électeurs issus de la liste électorale communale. Les 3 personnes tirées au sort sont :

- Delphine SANCHEZ
- Alice VENET
- Sylvie REDER

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Christophe GUILLARME :
  - Surveillance cantine et garderie :  
Basket : un étudiant en formation BP JEPS pourra assurer une heure de surveillance quotidienne pendant le temps de cantine. Une convention sera signée avec « Les enfants du Forez » pour mettre à disposition la salle des sports pour le baby basket et le basket santé. En complément, une subvention leur serait allouée en 2022.  
Forez Donzy propose l'intervention d'un éducateur le soir pendant la garderie.  
La participation de ces deux éducateurs sportifs sera un plus dans le cadre du projet Alliance.
  - Contrat saisonnier : Mathieu PINAY travaillera du 21 juin au 23 juillet à raison de 15 heures par semaine (il effectuera principalement du désherbage manuel)
  - Maison séniors : L'offre de concours de maîtrise d'œuvre va être mise en ligne sur le site du Département de la Loire.
  - Chemin rural : le chemin perpendiculaire à la rue des Boutières est de nouveau accessible aux piétons. Remerciements aux personnes ayant travaillé pour la réouverture.
  - Restaurant : le restaurateur a acheté de nouveaux parasols, arrivée d'un nouveau serveur, les luminaires ont été changés dans le bar, la table en bois de la salle du conseil a été prêtée au restaurant (installation côté bar).

- Elections départementales et régionales : constitution du bureau, rappel des règles à respecter pour le vote...
- Dernier épisode pluvieux : de fortes précipitations mais pas de dégâts constatés
- Fabien MARTINON :
  - Fête patronale 3<sup>e</sup> week-end de juillet : Il propose un tour de table pour avoir l'avis des conseillers sur le maintien de la fête ou non. Deux questions sont posées : peut-on maintenir la manifestation ? oui ou non. Si oui, doit-elle se dérouler comme les années précédentes.

#### **TOUR DE TABLE :**

- Dominique DUBOIS : Proposition pour décoration de la salle du conseil – Afficher les noms, dates de mandats et éventuellement photos des maires.  
Félicitations à Franck pour le fleurissement
- Olivier FAJWISIEWICZ : Alertes sur Illiwap
- Christophe GERARD : Chiens trouvés à Civens (le propriétaire réside à Feurs)
- Joëlle BAYARD : Agenda de l'Office du tourisme de Feurs (à suivre sur Illiwap) - Les détours du Forez (visites, portes ouvertes...)  
OT Montbrison : Tour du Forez (culturel) du 2 juin au 8 août  
Voirie : Camion embourbé rue de la Côte - A l'entrée Civens sur la route de Salvizinet : voiture dans le fossé et panneau tombé.
- Nathalie BLANCHARD :  
Contrôle de la commune par le jury régional dans le cadre des « Villes et Villages fleuris »  
Marché : demander au primeur de ne plus mettre les invendus dans les poubelles
- Fabien MARTINON :  
La pose des panneaux de rues est en cours
- Mireille PALMIER :
  - Fête de l'école : la décision pour le maintien sera prise fin mai
  - 29 juin : petits déjeuners à l'école (producteurs locaux)
- Christophe GUILLARME  
La CCFE et Loire Forez Agglo organisent un jeu concours en soutien aux bars et restaurants. Pour toute consommation de 15 € mini, un coupon sera remis, à déposer dans une urne en mairie ou à l'OT (à gagner entrées spectacles, musées, cinémas et 2 vélo électriques).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

La date du prochain conseil est fixée au 8 juillet 2021